

La Gazette en Yvelines

ACHERES

Un cutter sous la
gorge pour récupérer
une dette de drogue

Faits divers page 10

Prise en charge des SDF : la Ville avance à tâtons

Dossier page 2

La municipalité de Mantes-la-Jolie a engagé, depuis plusieurs mois avec l'appui des associations sociales et de l'hôpital, un plan de prise en charge de ses SDF. Le sujet s'avère épineux sur plusieurs aspects.



Actu page 7

VALLEE DE SEINE
A13 :
Deux projets
d'échangeurs
à l'étude

■ VALLEE DE SEINE

Les habitants veulent une école près de la future gare d'Epône-Mézières **Page 4**

■ FLINS-SUR-SEINE

L'implantation d'un V and B en bonne voie **Page 5**

■ MANTES-LA-VILLE

Le contentieux de la maison de santé réglé pour 50 000 euros **Page 6**

■ LIMAY

La structure des piles du Vieux-Pont sondée **Page 9**

■ LIMAY

Cas contacts, les dealers renvoyés à l'isolement par le tribunal **Page 11**

■ MARCHE

Un défi organisé par les organisateurs de la marche Paris-Versailles-Mantes **Page 12**

■ TRIEL-SUR-SEINE

Les activités scientifiques s'invitent à la maison **Page 14**

VALLEE DE SEINE

Les mosquées du
Mantois veulent le départ
d'Abdelaziz El Jahouari

Actu page 9



Actu page 4

POISSY
Cité éducative :
la Ville
candidate



Actu page 8

ACHERES
Les enfants
sensibilisés
au handicap
mental



**Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan**
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

MANTES-LA-JOLIE

Prise en charge des SDF : la Ville avance à tâtons

■ KEVIN LELONG

Hébergement, alimentation, santé, sécurité, quand il s'agit de faire l'état des lieux de la situation des sans domicile fixe dans l'agglomération mantaise, les spectres sont nombreux. Et pourtant, en novembre dernier, la municipalité a exprimé son souhait d'y apporter « une réponse globale ». Associées à ce plan de prise en charge, notamment pour dresser un constat, les associations sociales du Mantois dépeignent « un besoin d'harmonisation » en particulier sur le volet de la distribution alimentaire. Du côté des sans-abris croisés par *La Gazette*, on déplore le manque de logements d'urgence.

Si elle envisage d'harmoniser les actions sur le terrain à l'aide d'un opérateur et imagine une prise en charge psychiatrique spécialisée, la Ville, entend d'abord « identifier les besoins » de cette population. Une tâche pas si évidente que cela, les premiers concernés étant plutôt mitigés.

« On est sur un sujet qui touche à la fois le volet social mais qui touche aussi le sentiment d'insécurité que peut avoir la population », explique Anne-Marie Benoit-Musset, conseillère municipale, missionnée par le maire, Raphaël Cognet (LR), de dresser un audit complet sur la situation des SDF dans la commune. Ce rapport a été rendu et présenté, vendredi 13 novembre, lors d'une réunion thématique du « conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance » en présence notamment du sous-préfet, Gérard Derouin, du commissaire mantais, mais aussi des associations et pôle de psychiatrie de l'Hôpital François-Quesnay.

« Jusqu'à présent, aucune municipalité ne s'était posé la question, assure Amadou Daff, adjoint délégué à l'urgence sociale et également missionné de la réalisation de l'audit. L'objectif était de présenter un diagnostic de la situation, coordonner l'ensemble des acteurs et envisager des solutions pérennes. » Mais au-delà de la question sociale, la tenue de cette réunion a également été motivée par le volet sécuritaire. En effet, la mairie est régulièrement interpellée lors de réunions publiques par des commerçants et des habitants qui rapportent un sentiment d'insécurité dans les rues du centre-ville mantais.

« Ceux qui posent souci, ce sont souvent de petits groupes de personnes, tient cependant à nuancer Philippe

Langonné, le directeur de l'association Déclit, qui propose un accueil de jour aux personnes « en détresse locative ». *« Ceux-là sont dans des parcours de délinquance, de consommation de produits mais ils sont très minoritaires. Ce sont 15-20 personnes alors que nous on a 500 personnes différentes dans une année. »* Situés rue de la Somme à Mantes-la-Jolie, les locaux de l'association font office de court répit pour les personnes en difficultés. Ici ils peuvent récupérer leur courrier, se laver, faire leur lessive ou tout simplement prendre un café au chaud.

« À Mantes ou ailleurs, on fait un peu tous le même constat, depuis 25 ans, le nombre de passages, de fréquentation des structures du réseau de la fondation Abbé Pierre (qui regroupe une trentaine de lieux d'accueil de jour en France, Ndlr) a été multiplié par trois, quatre », assure le président de Déclit.

« Ce qu'on sait, c'est qu'on tourne, à la louche, entre 30 et 45 personnes qui seraient sans-abris. Il y en avait un peu plus cet été, il y en a un peu moins cet hiver », indique Anne-Marie Benoit-Musset. Quand on discute avec les services de police eux ils identifient 25 personnes. « Si une campagne d'hébergement, menée cet été avec les hôtels sociaux, a visiblement permis d'abriter quelques personnes pendant un temps, le manque de place se fait ressentir sur le territoire.

À la rue depuis trois ans, Aziz*, est un exemple de cette détresse. « Même quand on appelle le 115, c'est très compliqué d'avoir une place pour la nuit », souffle-t-il dans les locaux de Déclit. Sur son téléphone portable, le trentenaire pointe du doigt la longue liste d'appels aux urgences qu'il a passés ces derniers jours, en vain. Cela dit, pour lui, l'avenir semble s'éclaircir puisqu'il vient d'apprendre qu'il sera prochainement logé dans un foyer Adoma aux Mureaux, grâce à son recrutement à l'usine Renault-Flins. Un changement radical de situation qu'il attribue à l'aide de l'association mantaise.

À Mantes-la-Jolie, on ne compte que très peu d'hébergements d'urgence. Le premier qui ne dispose que d'un seul lit, prévu pour les femmes, est géré par la Croix-Rouge. Le second, composé de deux chambres et quatre lits, se situe dans les locaux de l'association As Suffa au niveau de la mosquée Mantes Sud. Pour

répondre à la demande pendant le confinement, l'association avait augmenté sa capacité d'hébergement en installant 15 lits de fortune temporaires. « On est quasiment tous les jours pleins, cet été il y a eu tellement de demandes qu'on a investi une salle de classe de l'école de culture et langue arabo-musulmane pour y installer des lits de camp », explique David Dos Santos, le responsable maraude de l'association.

Les personnes en difficulté peuvent également être dirigées, par les secours, à Buchelay vers le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ou le centre d'hébergement d'urgence social (CHUS), « mais ceux-là accueillent des publics de tout le département », précise Anne-Marie Benoit-Musset. « Il n'y a pas de solution miracle, ajoute-t-elle. Déplacer les sans-abris d'un espace vers un autre ne règle rien. Il faut un système de prise en charge globale, humaine et une méthodologie rigoureuse pour obtenir des résultats. »

Pour la Ville, ce « système » pourrait s'articuler autour d'un opérateur qui aura pour mission de coordonner les actions des différents acteurs de terrain. « Il ne s'agit pas de faire un mille-feuille d'interventions et d'intervenants mais vraiment une harmonisation et une complémentarité des acteurs », enchaîne la conseillère municipale.

Et pour définir les actions futures, la Ville a rédigé un questionnaire de situation que les associations, comme Déclit, la Croix-Rouge ou Au cœur de la fraternité, distribueront à leurs bénéficiaires. « L'objectif ce n'est pas de faire du prêt-à-porter mais du sur-mesure pour chacun et chacune, car il y a aussi des femmes », insiste Anne-Marie Benoit-Musset.

En fin d'année, les premiers questionnaires, distribués lors de la maraude de la Croix-Rouge, avaient cela dit peu convaincu. « Ce questionnaire pointait le doigt sur le négatif, rapporte Véronique Le Ny, la responsable maraude. Pendant ce temps-là on travaille sur le lien social donc on évite de focaliser sur le fait qu'ils sont dans la rue et sur ce qu'ils n'ont pas. Si on leur demande directement depuis combien de temps ils sont là, s'ils touchent leurs allocations, ça coupe le lien qu'on essaye justement de tisser avec eux. »

Alors que dans le Mantois, le nombre de SDF n'a pas significativement

La municipalité a engagé, depuis plusieurs mois avec l'appui des associations sociales et de l'hôpital, un plan de prise en charge de ses SDF. Le sujet s'avère épineux sur plusieurs aspects.



« Ce qu'on sait, c'est qu'on tourne, à la louche, entre 30 et 45 personnes qui seraient sans-abri. Il y en avait un peu plus cet été, il y en a un moins cet hiver », indique Anne-Marie Benoit-Musset, conseillère municipale.

augmenté sur les deux dernières années, du côté des associations on constate tout de même une forte augmentation de la demande d'aide alimentaire. « Il y a des populations locales qui se fragilisent au fur et à mesure des crises économiques, on risque d'ailleurs de retrouver pas mal ce genre de situations dans les mois à venir », craint Philippe Langonné.

Croisé dans le centre-ville, qu'il fréquente maintenant depuis de nombreuses années, Moussa* a lui aussi constaté ce phénomène. « Si on arrive un peu en retard il n'y a plus rien alors que maintenant il y a quand même six distributions par semaine, c'est assez confus », s'étonne-t-il, la tête recroquevillée dans son manteau. En effet, du lundi au samedi, cinq associations se relayent à la Collégiale pour assurer la distribution alimentaire de repas chauds.

« En novembre 2019 on avait cinq bénéficiaires le samedi soir, le week-end de Noël [2020] ils étaient une bonne centaine, rapporte David Dos Santos de l'As Suffa. Ça veut peut-être dire qu'il y a des personnes qui viennent chercher un repas et qui n'en n'ont pas forcément besoin, mais on ne sait pas les identifier. » Si du côté de Déclit et de la Croix-Rouge, on juge qu'il faut « harmoniser ce côté de la prise en charge », selon David Dos Santos, dont l'association n'a pas été conviée aux réunions avec la municipalité, le système de collecte est « déjà bien organisé, maintenant la porte est ouverte pour améliorer la chose ».

Et pour ceux qui enchaînent les nuits dehors, se posent également les problèmes de santé. « Les populations comme ça un peu fragiles, et vieillissantes qui plus est, la question de la santé ce n'est pas une priorité pour eux, ils ne s'intéressent à leur santé que lorsqu'ils ont vraiment très mal,

mais parfois c'est un peu tard... », note Philippe Langonné.

Les mots du président de Déclit trouvent d'ailleurs une résonance lors d'une maraude de la Croix-Rouge dans le centre-ville. Ce soir-là, Sylvie et Michel, les deux bénévoles en service, retrouvent Fabienne*, de retour d'un séjour de plusieurs semaines à l'hôpital François-Quesnay. Sous le porche de la devanture d'une parfumerie, elle retrouve peu à peu la forme mais aussi la rue et les températures d'hiver. « Je reviens de loin, je ne pouvais plus me lever, quand j'ai été prise en charge je me trainais par terre pour me déplacer », raconte-t-elle non sans émotions.

C'est pour cela que depuis deux ans, l'association a développé, avec l'Agence régionale de santé, « une coopérative d'acteurs » qui réunit les acteurs de santé du Mantois pour s'assurer à la fois de l'accès aux droits des personnes et les sensibiliser aux questions de santé. « C'est un outil d'accompagnement, [...] on va avec eux jusque dans la salle d'attente, détaille le président de Déclit. Chez certains il y a souvent le déni et, ou, le refus de prise en charge, du coup l'idée c'est de les amener jusqu'au bout de la démarche. »

Des propositions transmises à la mairie, Véronique Le Ny retient l'idée « une structure mobile » dédiée aux bénéficiaires, « car certains ne veulent pas s'afficher aux urgences ». La municipalité envisage également la mise en place d'une prise en charge spécialisée en lien avec le pôle de psychiatrie de l'Hôpital François-Quesnay. « Une fois que nous aurons identifié les personnes concernées, il appartiendra à l'opérateur d'organiser l'accompagnement », explique Amadou Daff. Contacté au mois de novembre, le centre hospitalier indiquait que ce lien était évoqué à titre de « piste de réflexion ». ■

* Par soucis d'anonymat, les prénoms de certaines personnes ont été remplacés.

Situé au Pecq, VISIO, le centre de pilotage à 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

+ de performance + de réactivité + de sécurité
+ de service + de données partagées

au service des collectivités et des usagers



VISIO

 **suez**

UNE VISION 360° DE VOTRE SERVICE

POISSY

Cité éducative : la Ville candidate

Le 18 janvier, la ministre déléguée en charge de la Ville, Nadia Hai (LREM), était au collège des Grands Champs pour savoir si les projets menés correspondent au label Cité éducative.

■ CELINE CRESPIN

« Un diagnostic de terrain. » C'est ainsi que la ministre déléguée auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en charge de la Ville, Nadia Hai (LREM), a décrit le motif de sa visite au collège des Grands Champs situé dans le quartier Beauregard et qui accueille, selon la principale de l'établissement, Sandrine Felquin, « 64 % des élèves issus des deux quartiers prioritaires » sur les 450 inscrits.

L'objectif pour la ministre est de savoir si la commune peut obtenir le label Cité éducative auquel elle candidate. Créée il y a un an, cette distinction permet de favoriser l'insertion professionnelle et de lutter contre le décrochage scolaire des jeunes, de trois à 25 ans.

« Nous faisons ce pari ensemble que l'éducation de nos enfants dans les quartiers doit être de qualité, affirme Nadia Hai du label Cité éducative. Elle doit être de qualité non pas parce que l'éducation nationale n'y donne pas un enseignement de qualité [...] mais elle doit être de qualité parce qu'il y a un besoin de moyens supplémentaires

pour permettre cette éducation de qualité dans un territoire qui cumule un certain nombre de difficultés. »

Au cours d'un exposé, Sandrine Felquin a fait part des divers projets menés par l'établissement et qu'elle veut renforcer par le biais du label. Outre les échanges internationaux et la volonté d'inclure davantage les parents dans la scolarisation des enfants, la principale a fait part de son envie de renforcer les liens entre l'éducation et le monde du sport. « Nous pouvons imaginer un focus sur

une cité éducative à vocation sportive, suggère-t-elle en rappelant la venue prochaine du Paris Saint-Germain en ville. Nous avons un partenariat avec Sport et entreprise qui œuvre à informer les élèves sur les métiers du sport de la quatrième à la terminale. »

« Poissy a une particularité, c'est cette connexion avec le monde du sport [mais] nous ne voulons pas créer des cités thématiques », confie en aparté Nadia Hai, qui insiste néanmoins sur le fait qu'il s'agit d'une richesse de la ville dont il faut tenir compte. Sur la centaine de candidatures reçues cette année, une quarantaine seront sélectionnées pour obtenir le label dont l'enveloppe annuelle est fixée à « 17 millions d'euros » répartis entre les villes en fonction des projets portés. En plus des 80 communes ayant obtenu le label il y a un an, le nombre total d'enfants concerné sur ces deux années s'élèvera entre « 750 à 800 000 » enfants. ■



« Nous pouvons imaginer un focus sur une cité éducative à vocation sportive », suggère la principale du collège des Grands Champs, Sandrine Felquin.

VALLEE DE SEINE

Les habitants veulent une école près de la future gare d'Epône-Mézières

Du fait de la création de logements dans le futur quartier de la gare, les habitants souhaitent la création d'une nouvelle école ainsi que des places de parkings en nombre suffisant.

■ CELINE CRESPIN

Le projet d'aménagement de la future gare d'Epône-Mézières, qui accueillera le RER E à l'horizon 2024, poursuit sa route.

La réunion de restitution des concertations, menées auprès des habitants, s'est ainsi tenue le 21 janvier en visioconférence avec

des habitants. Alors que la directrice du projet pôles et quartiers d'Eole au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), Isabelle Williame, explique que le futur quartier comprendra entre « 580 et 615 [à] 618 logements, toutes natures confondues », les habitants souhaitent y construire une école pour accueillir les enfants des nouveaux riverains et s'interrogent sur sa capacité d'accueil.

« Comment sera calculée la capacité de la future école ? demande ainsi l'un des habitants durant la réunion. Est-ce que cela concernera uniquement le futur quartier ou bien aussi d'autres quartiers proches ? » À cette question, le maire d'Epône, Guy Muller (LR), envisage, en plus des enfants des habitants du quartier, d'y ajouter ceux « d'une partie Nord d'Epône ».

En revanche, pour l'édile de Mézières-sur-Seine, Franck Fontaine (LREM), « seuls les habitants [de ce nouveau quartier] iront dans cette école Epône-Mézières pluri-

■ EN BREF

YVELINES

Vaccin : des navettes gratuites pour les plus de 75 ans

Ces dernières permettent de faire l'aller-retour entre le domicile et l'un des neuf centres de vaccination.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE YVELINES

« La demande doit être effectuée au moins 48 heures avant le rendez-vous au centre de vaccination », précise yvelines-infos.fr.

Les neuf centres de vaccination yvelinois ont ouvert le lundi 18 janvier et sont destinés aux personnes âgées de plus de 75 ans et des malades de plus de 65 ans présentant des comorbidités.

Prise de rendez-vous impérative

Afin d'aider ceux qui pourraient avoir des difficultés à se déplacer, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine « ont décidé de les soutenir en leur proposant gratuitement l'accès au service de transport public collectif à la demande »,

indique le site internet d'informations du Département yvelines-infos.fr.

Pour solliciter ce service, permettant de faire l'aller-retour entre le domicile et le centre de vaccination, un rendez-vous doit être impérativement pris avec le centre de vaccination. « La demande doit être effectuée au moins 48 heures avant le rendez-vous au centre de vaccination », précise yvelines-infos.fr. La demande peut s'effectuer par courriel à pam78-92@transdev.com ou par téléphone au 0 806 00 78 92, tous les jours entre 7 h et 20 h. ■

communale. » Ce nouvel établissement scolaire ne verra cependant probablement pas le jour avant 2025. « On avait évoqué 2024 mais cela nous paraît difficile et cela sera peut-être plutôt 2025 », avertit Guy Muller quand une personne l'interroge sur ce sujet.

Entre « 580 et 615 [à] 618 logements »

Bâtir une nouvelle école n'est pas le seul point qui interroge les habitants. La construction de logements pose également la question des places de stationnement. Déjà, comme le relatait La Gazette dans son édition du 18 novembre, le problème avait été soulevé lors de la réunion publique du 14 novembre, concernant l'aménagement de la future gare d'Epône-Mézières. Visiblement, deux mois plus tard, la question persiste encore.

Expliquant que les études de comptage révèlent que « 50 % des voitures stationnées en gare sont à des habitants d'Epône ou de Mézières, que 25 % viennent de l'autre côté de la Seine et le reste d'un peu partout », Isabelle Williame insiste

sur le fait que les parkings de rabattement seront « dimensionnés » pour les accueillir. Comme le soulevait La Gazette, 850 places de stationnement dont un parking de « 600 places », correspondant à la capacité actuelle de stationnement aux abords de la gare, seront créés. En cas de forte fréquentation, un second pourrait aussi le compléter.

Quoi qu'il en soit, les parkings de rabattement ne seront pas destinés au stationnement des nouveaux résidents. « Ce sont des parkings pour les rabattements et non pas des parkings pour les résidents, poursuit Isabelle Williame. Dans chaque immeuble, les résidents de ce quartier futur auront des parkings adéquats. Il y aura des places sur voiries pour les visiteurs de passage mais pour les personnes qui se rabattent en gare pour la journée, qu'elles viennent de n'importe où, elles sont supposées aller dans les parkings de rabattement. »

Le public souhaitant s'exprimer au sujet du projet d'aménagement, a jusqu'au 21 février pour faire part de ses commentaires. Pour cela, il lui suffit d'envoyer un courriel à l'adresse concertationgps&co@palabreo.fr. ■



ARCHIVES / LA GAZETTE YVELINES

Les parkings de rabattement ne seront pas destinés au stationnement des nouveaux résidents.

VALLEE DE SEINE

Deux communes retenues pour le programme Petites villes de demain

S'adressant aux communes de moins de 20 000 habitants, ce programme leur permet de bénéficier d'un soutien d'ingénierie mais aussi financier.

À la fin du mois de décembre, Epône, Rosny-sur-Seine et huit autres communes yvelinoises ont été retenues dans le cadre du programme Petites villes de demain, lancé par l'Agence nationale de cohésion des territoires. « Les communes cibles de ce programme sont les villes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité au cœur des territoires ruraux », explique dans un communiqué de presse la préfecture des Yvelines.

Conçu pour soutenir les communes retenues pendant six ans, ce programme leur permet de bénéficier d'un « soutien en ingénierie pour offrir aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire et concrétiser des projets, le financement des mesures thématiques ciblées, la mise en réseau au sein du Club Petites Villes de Demain, afin de favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques » énumère la préfecture des Yvelines. Au niveau national, trois milliards d'euros ont été débloqués « par des fonds de l'État et des différents partenaires ». ■



■ EN IMAGE

VALLEE DE SEINE

Affichage publicitaire : une consultation jusqu'en septembre

Il y a un an, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) présentait sa volonté d'élaborer d'ici à 2022 son règlement local de publicité intercommunal, afin de « renforcer l'attractivité et le dynamisme des activités commerciales [...] améliorer l'efficacité des installations sur le principe du « moins mais mieux », lutter contre la pollution visuelle », explique-t-elle sur son site internet. Depuis le début du mois, et jusqu'à septembre prochain, ses habitants sont invités à s'exprimer à l'adresse construireensemble@gpseo.fr. ■

FLINS-SUR-SEINE

L'implantation d'un V and B en bonne voie

Le 6 janvier, la commission départementale d'aménagement commercial yvelinoise a voté pour la création d'un V and B. Le concept de cave et bar sera dans la zone d'activité des Mériels.

« Six oui, un non, deux abstentions. » Il s'agit du résultat du vote du 6 janvier de la commission départementale d'aménagement commercial des Yvelines, au sujet de la création d'un V and B de 110 m² dans la zone d'activité des Mériels. Celle-ci occupera alors une « surface de vente après extension de 10 441 m² ».

Concernant l'éventuelle concurrence, pouvant être induite par l'implantation du caviste dans la commune, la commission est optimiste. « Si la concurrence commerciale induite par la création d'un magasin V and B à Flins-sur-Seine est réelle, celle-ci sera limitée, puisqu'elle n'est pas de nature à fragiliser considérablement l'offre existante, et pourra être compensée par l'augmentation de la population à l'horizon 2027 », est-il écrit dans le résultat de la commission. Cet argument n'a visiblement pas convaincu le représentant du collège Consommation et protection des consommateurs, Hervé Gambert, qui a voté contre la création du projet. ■

2021-2022 ÉLÉMENTAIRE - COLLÈGE

CLASSES CHAM-CHAD

classes à horaires aménagés artistiques

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

D'INFOS SUR CRD-ENM.GPSEO.FR



académie
Versailles



Direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Yvelines



Yvelines
Le Département



Collège
Jules FERRY



Mantes
la Jolie



ENM
GRAND PARIS SEINE & OISE



GRAND PARIS
SEINE & OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

MANTES-LA-VILLE

Le contentieux de la maison de santé réglé pour 50 000 euros

Le protocole transactionnel a été soumis au vote lors du dernier conseil municipal. Le maire a insisté sur le souhait d'avancer sur son nouveau projet de maison de santé.

■ LUCILE GIROUSSENS

Lors du conseil municipal du 19 janvier, la municipalité a acté la fin du contentieux avec le cabinet d'architectes missionné, lors du précédent mandat, pour la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP) sur une partie du centre de vie sociale Augustin Serre, par la signature d'un protocole d'accord transactionnel de 50 926 euros.

Devant le tribunal administratif, l'architecte contestait la résiliation du marché et demandait à la commune 67 197 euros. Le maire Sami Damergy (SE) a reproché à son prédécesseur une provision pour risque insuffisante et rappelé la volonté de lancer son nouveau projet de MSP, tandis que l'opposition n'y voyait pas « d'urgence ».

« Le 22 juillet, on parlait du budget, vous aviez mis une provision de risques de 5 000 euros et j'avais émis une réserve sur cette provision », rappelle Sami Damergy poursuivant sur le fait que l'architecte en demandait « 14 fois plus ». De quoi faire réagir l'ancien maire Cyril Nauth (RN), qui y voit un lien erroné : « Vous faites le lien entre la

provision que nous avions décidée et ce que demandait Monsieur Hamdouni, parce que nous considérons que c'était Monsieur Hamdouni qui était en tort et nous considérons que nous pouvions gagner cette procédure. »

Mais pour la municipalité, terminer ce contentieux était une « condition nécessaire » pour lancer le nouveau projet. « À un moment il faut savoir tourner la page, il faut sortir d'un contentieux qui peut durer encore longtemps », pointe l'adjoint aux finances, Ari Benhacoun. Le conseiller d'opposition y voit, lui, un

désaveu par la nouvelle équipe des agents municipaux. « Il y a eu un certain nombre d'articles dans la presse au sein desquels Monsieur Hamdouni s'est exprimé, a cité nommément les cadres de la collectivité et a remis en cause leurs compétences professionnelles, s'indigne-t-il. [...] Vous donnez un beau chèque à quelqu'un qui a maltraité les agents de la commune. »

« Je le rappelle [il y a en mairie] 52 jours d'arrêts maladie, situation dramatique qu'on essaie de régler semaine après semaine et ça se fait plutôt en douceur, pour essayer de redonner sens et essayer de mobiliser l'ensemble des moyens humains », rétorque l'adjoint aux finances, tandis que le maire conclut : « C'est pour ne pas avoir deux sujets en même temps. Vous dites que c'est donner un chèque, ce n'est pas donner un chèque, c'est arrêter une dépense. » ■



« À un moment il faut savoir tourner la page, il faut sortir d'un contentieux qui peut durer encore longtemps », pointe l'adjoint aux finances, Ari Benhacoun de ce conflit autour de la maison de santé au centre de vie sociale Augustin Serre.

■ EN BREF

MAGNANVILLE

Entrée de ville : le permis de construire déposé

Le maire Michel Lebouc (DVG) espère que les travaux pourront débuter à la fin de l'année.



« Le permis de construire a été déposé avant Noël », se satisfait l'édile magnanvillois Michel Lebouc (DVG).

Avancée significative pour le projet d'entrée de ville où à la place de l'ancien magasin But, seront notamment construits un hôtel trois étoiles de 90 chambres porté par le groupe Accor, une résidence intergénérationnelle, 87 logements et un magasin Lidl d'une superficie de 1 700 m².

« Le permis de construire a été déposé avant Noël, se satisfait l'édile magnanvillois Michel Lebouc (DVG). On attend le retour du permis, il y a des allers-retours, et je pense que les travaux pourraient partir : ou avant les vacances mais

à voir avec le Covid, ou tout de suite après les vacances fin 2021. »

Le projet a connu quelques modifications par rapport aux agencements de départ. « En fin de compte, l'hôtel qui devait être devant sera à la place de la résidence, et la résidence sera à la place de l'hôtel », précise Michel Lebouc. Le 20 juillet dernier, l'établissement public foncier d'Île-de-France, propriétaire du terrain, avait signé la promesse de vente avec les promoteurs Demathieu et Bard immobilier, Alta-re Cogedim Île-de-France et le groupe Imestia. ■

■ INDISCRETS

Patients très médiatiques ce jeudi 21 janvier « Chez Mauricette », le centre de vaccination pisciacais, situé au centre de diffusion Blanche de Castille. Le chroniqueur du Canal Football Club âgé de 57 ans, Pierre Ménès, double greffé du foie et du rein et ayant eu le Covid au printemps dernier, a choisi de se rendre à Poissy pour se faire vacciner.

« Merci pour sa confiance », a tweeté le maire de la commune Karl Olive (DVD), tandis que la présidente de Région Valérie Pécresse (Libres!) a salué un « témoignage précieux pour construire la confiance dans les vaccins ».

Quelques heures plus tard, « Chez Mauricette » recevait le journaliste parisien d'Europe 1 de 78 ans Gérard Carreyrou, n'ayant pu obtenir de rendez-vous à Paris, selon le site internet 78actu. « J'ai appelé un ami qui lui avait obtenu un rendez-vous à Boulogne. Cet ami m'a conseillé d'appeler Karl Olive, [...], témoigne-t-il auprès du site internet. J'ai appelé le numéro qu'il m'a indiqué et j'ai pu obtenir un rendez-vous rapidement ainsi qu'un autre pour la seconde injection. » ■

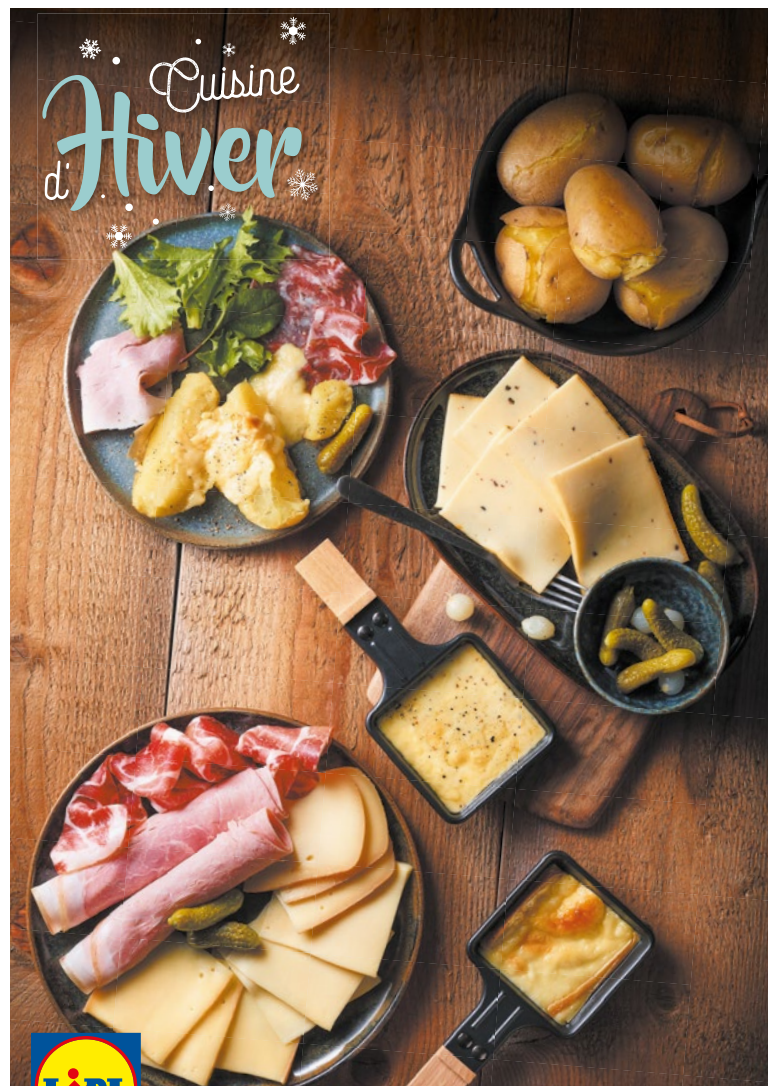
Le conseiller d'opposition communiste mantais, Marc Jammet, écrit au procureur de Versailles et au Garde des sceaux Eric Dupond-Moretti, ce jeudi 21 janvier. Dans ces courriers, il demande « l'ouverture d'une information judiciaire » suite aux conclusions rendues par la Chambre régionale des comptes (CRC), en octobre dernier.

« Ce rapport met en évidence de nombreuses irrégularités graves », insiste Marc Jammet, estimant que ces dernières « portent atteintes à l'image et à la réputation de notre commune mais elles ont été réalisées à son détriment financier ». Si la CRC avait noté une « gestion maîtrisée », elle avait toutefois pointé la mission floue de six agents de la municipalité, le coût de certains cadeaux, lors de missions diplomatiques, et formulé 18 recommandations et rappels au droit. « Nous on est extrêmement satisfaits de ce rapport », indiquait lors d'une conférence de presse le 5 octobre, le maire mantais, Raphaël Cognet (LR). ■

Le mécontentement des usagers de l'Ouest francilien a irrité leurs homologues normands. Le 14 janvier dernier, le président du Comité des usagers de l'Ouest, faisait part de son inquiétude à 78actu quant à la nouvelle grille horaire de la ligne J, comprenant les trains de Normandie et s'arrêtant à Bonnières-sur-Seine, Bréval, Rosny-sur-Seine et Mantes-la-Jolie.

« Des trains directs continuent à être supprimés de manière aléatoire, notamment à Mantes-la-Jolie, explique-t-il au site d'actualités en ligne. [...] On voit bien que l'offre à Vernon (Eure) est très importante. Cette ville a bénéficié de dix trains supplémentaires quand dans le même temps, le 7h30 au départ de Bonnières-sur-Seine a été supprimé. »

Des propos qui ont fait réagir les associations normandes, bien au-delà de Vernon. « Opposer les usagers de deux régions [...] ça ne fera pas avancer les choses, a notamment tweeté en réaction l'Association de défense des usagers du rail normand. Et au passage la Normandie ne se limite pas à Vernon. » ■



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2021 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

VALLEE DE SEINE

A13 : Deux projets d'échangeurs à l'étude

Le Département envisage notamment la création d'une seconde bretelle de fuite, en complément de la sortie 7, ainsi qu'un nouvel échangeur à Mézières-sur-Seine en direction de Rouen.

■ KEVIN LELONG

Au Département, le tronçon de l'autoroute 13 reliant Mantes-la-Jolie à Poissy, est sujet aux réflexions. Récemment, il s'est décidé à résoudre un point noir du secteur : la sortie 7 qui, aux heures de pointe, peine à absorber le flux de voitures en transit vers Orgeval et Poissy. Plus à l'Ouest, en direction de la Normandie cette fois, la sortie 10, elle, pourrait être déplacée de près d'un kilomètre, en prévision d'un nouveau pont au-dessus de la Seine.

Redoutée par bon nombre d'automobilistes qui empruntent quotidiennement l'A13 en direction de Paris, la sortie 7 pourrait faire l'objet d'un réaménagement. C'est en effet la voie empruntée

ainsi contraints de faire le tour du giratoire, pour ensuite emprunter le pont qui surplombe l'A13.

En réponse à cela, le Département souhaite « séparer les flux » en créant une seconde bretelle de sortie qui passera sous le pont pour venir s'adosser à la voie d'insertion de la D113 et rejoindre, comme elle, la RD153.

« Séparer les flux » vers Poissy et Orgeval

« C'est une bonne nouvelle pour désengorger un tant soit peu ce qui va se passer là, parce qu'on a parfois des voitures qui sont ralenties depuis les Mureaux, se réjouit le maire pisciacais, Karl Olive (DVD). Là

la Société des autoroutes Paris Normandie (SAPN), maître-d'œuvre du projet estimé à 14 millions d'euros. *Là on étudie la faisabilité technique avec toutes les études qui sont nécessaires, de trafic, environnementales, tout ce qui est nécessaire quand on fait ce type d'aménagement. Après c'est l'Etat qui nous donne le feu vert ou pas pour avancer.* »

Toujours sur l'autoroute 13, au niveau des communes d'Epône et Mézières-sur-Seine, un second projet est également à l'étude. Le Département envisage de déplacer les bretelles de sortie et d'insertion de la sortie 10 « d'environ un kilomètre » en direction de Rouen (Seine-Maritime). Il s'agit là d'un projet imaginé en prévision de la construction future d'un pont, qui enjambrera la Seine au niveau de la zone industrielle de Porcheville.

« Les objectifs de ce projet s'inscrivent pleinement dans ceux de l'Opération d'intérêt national Seine Aval, explique le Département, qui souhaite créer une liaison plus directe entre l'A13 et la RD190 à Gargenville. Ce nouvel échangeur déchargera les ponts existants de ce secteur, saturés aux heures de pointe, répondant ainsi aux enjeux forts de desserte et de fluidification du trafic. »

Au niveau d'Epône-Mézières, la réalisation de cette liaison permettra également de desservir le futur pôle gare Eole. « Les travaux interviendront après 2024, donc après la réalisation des travaux du RER [...]. Celui-ci s'étalera sur quelques années », rapportait le président du conseil départemental, Pierre Bédier (LR), jeudi 21 janvier, lors de la restitution aux habitants d'Epône-Mézières, du projet du pôle gare.

La création de ce nouvel échangeur acterait, dans le même temps, la fermeture des bretelles existantes. « Si on laisse les bretelles ouvertes et qu'il y a un autre échangeur un kilomètre plus loin, au niveau des bretelles d'insertion, ça peut poser un problème de sécurité », expliquait le maire d'Epône, Guy Muller (LR), en octobre dernier, précisant que l'échangeur en direction de Paris, lui, serait conservé. Du côté du concessionnaire de l'autoroute, on précise que « c'est l'Etat qui va trancher sur la pertinence de réaliser un nouveau diffuseur ».

Si des études sont actuellement menées, le projet ne semble n'en être qu'à ses balbutiements, comme le suggère Guy Muller : « Pour le moment ce n'est pas validé, ce qui est validé c'est qu'on commence à y travailler. » Selon l'édile, au moins dix ans pourraient être nécessaires avant la mise en service d'un tel équipement. ■

■ EN BREF

EVEQUEMONT

Une épicerie itinérante pour pallier le manque de commerces

Le 19 janvier, l'épicerie itinérante Les Pot'iront, gérée par l'association de réinsertion professionnelle Equalis, a fait sa première halte dans la commune.



Mardi 19 janvier, de nombreux habitants sont venus découvrir les produits locaux proposés par l'épicerie itinérante Les Pot'iront.

La première halte de l'épicerie itinérante Les Pot'iront en ville n'est pas passée inaperçue. Mardi 19 janvier, de nombreux habitants sont venus sur la place de l'église pour découvrir les produits locaux, proposés par l'association de réinsertion professionnelle Equalis, à l'origine du projet proposé au maire, Christophe Nicolas (SE), pour pallier le manque de commerces.

« On souhaite pouvoir desservir les petits villages qui n'ont pas de commerce de proximité. Evéquemont est le premier. On compte développer cela : s'arrêter deux ou trois heures à Evéquemont puis deux ou trois heures

dans un autre village etc. », affirme Rachid Kammour, encadrant à Equalis, en précisant toutefois que le projet a débuté il y a environ un mois sur le marché d'Andrésy, où la camionnette s'arrête les samedis.

La faire venir le week-end n'était pas envisagé par Christophe Nicolas. « Je voulais quelle vienne en semaine, pas forcément le week-end parce que, le week-end, les gens vont partout sauf sur Evéquemont », déclare-t-il en offrant crêpes et vin chaud aux habitants dont Joël. « Ici [...] il faut avoir une voiture pour descendre à Meulan », se désole ce riverain en référence aux commerces. ■

■ EN BREF

EPONE

Un guichet d'aides aux entreprises

Les conseillers de la communauté d'urbaine présenteront, ce 27 janvier, les différents dispositifs portés par l'État, la Région et le Département.

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) continue de parcourir le territoire avec son guichet unique, afin de présenter les différents dispositifs d'aides portés par l'État, la Région et le Département, aux entrepreneurs, commerçants et artisans.

La prochaine étape aura lieu le 27 janvier de 8h30 à 11h30 à Epône en salle du conseil municipal. « À ce jour, 37 dossiers ont été déposés par des

entreprises du territoire pour un montant d'un million d'euros, indique la ville d'Epône. Les demandes restent inférieures aux prévisions. »

Une prise de rendez-vous est recommandée sur deveco@gpseo.fr, « afin de mieux connaître ces fonds, savoir si vous êtes éligible, quelle est la formule la plus appropriée en fonction de votre situation, comment monter le dossier, autant de questions auxquelles les conseillers vont répondre », poursuit la Ville. ■



Le projet de dédoublement de la sortie 7 prévoit la suppression, sur le pont, du « tourne à gauche » en direction de Mantes-la-Jolie.

par le Département depuis le vote de l'assemblée départementale du 16 octobre 2020.

Comme présenté dans la délibération, le projet prévoit ainsi la création d'une nouvelle bretelle de sortie qui permettra de rejoindre directement la RD153 en direction de Poissy sans emprunter le rond point de Quarante-sous. « Le giratoire est saturé par les mouvements de véhicules sortant de la A13 en direction de Poissy notamment, ce qui conduit à des remontées de files sur la bretelle de sortie de l'A13, aux heures de pointe », analyse le Département des dysfonctionnements existants sur ce point de jonction.

En effet, dans sa configuration actuelle, la sortie 7 n'offre qu'une seule direction : celle du rond point de Quarante-sous, qui distille déjà plusieurs flux vers Orgeval, Versailles et l'A14. Les automobilistes souhaitant se diriger vers le centre-ville de Poissy sont

en l'occurrence, les automobilistes pourront directement aller du côté de Villennes puis ensuite aux bas de Poissy en gagnant du temps. »

Ce dédoublement sera complété par un giratoire en dénivelé à l'entrée de Villennes-sur-Seine et la suppression, sur le pont, du « tourne à gauche » en direction de Mantes-la-Jolie. « Pour accéder à l'autoroute vers la province, les automobilistes qui viennent d'Orgeval devront faire le tour d'un nouveau giratoire, construit à l'entrée de l'agglomération de Villennes-sur-Seine, à la place du carrefour à feux », détaille le Département.

Le calendrier prévisionnel prévoit le déroulement des études et les enquêtes publiques entre 2021 et 2024. Si elles sont concluantes, les travaux pourraient être lancés à l'horizon 2025 pour une mise en service en 2026.

« Aujourd'hui nous sommes sur les prémices de ce dossier là, indique

VALLEE DE SEINE

Une collecte alimentaire devant cinq magasins du Mantois

« Pour la 16^{ème} année consécutive, Chrétiens et Musulmans du Mantois se mobilisent ensemble au service des plus démunis. » C'est ainsi que le collectif Dialogue islamo-chrétien du Mantois présente sa journée de collecte qui aura lieu ce samedi 30 janvier de 9h à 18h. Cette collecte prendra place devant cinq magasins : le

Carrefour contact de Mantes-la-Ville, le Monoprix du centre-ville mantais, Val Prim, les Halles de Limay et Auchan.

« Celle-ci se déroulera cette année dans un contexte bien particulier pour cause de crise sanitaire, poursuivent les organisateurs dans un communiqué de presse. ■

ACHERES

Les enfants sensibilisés au handicap mental

L'association Du fun pour tous permet aux enfants de six à 11 ans, en situation de handicap mental, inscrits à l'accueil éducatif par les loisirs et l'inclusion (Aeli), de côtoyer d'autres enfants.

■ CELINE CRESPIN

De la patience et de la détermination. Ces qualités sont visiblement indispensables à l'éducatrice spécialisée, Sarah Ayadi, qui travaille depuis six ans pour l'association Du fun pour tous, implantée à l'intérieur du centre de loisirs Marcel Pagnol. Avec une animatrice de la ville, elles accueillent chaque mercredi les huit enfants de six à 11 ans, en situation de handicap mental, et inscrits dans le dispositif d'Accueil éducatif par les loisirs et l'inclusion (Aeli). Ces derniers côtoient donc les autres enfants fréquentant le centre de loisirs, dont certains participent aux activités de l'association pour aider les enfants accueillis à gagner en autonomie.

« Cela peut être compliqué mais il y a des outils qui sont mis en place pour que cela ne le soit pas du tout. Tout est travaillé en amont. À aucun moment, les enfants vont être, ici, confrontés à des groupes avec la perspective que cela pourrait mal se passer », affirme Sarah Ayadi le 18 novembre.

Tout en sortant une boîte de bracelets à fabriquer soi-même, elle ajoute : « Il y a un travail de

sensibilisation [au préalable]. En septembre, il y a des groupes de parole par groupe de 20 qui sont formés. Dans ces temps de parole, on va évoquer le handicap [...]. On essaye de faire tomber toutes les peurs et les appréhensions que les enfants peuvent avoir ».

Ces craintes, Maïa, une enfant de neuf ans, ne semble pas en avoir. « Ils sont gentils, on peut se faire des amis, affirme-t-elle. Notre rôle [à nous les enfants] c'est de les aider pour les habituer à ce qu'on soit là et qu'ils n'aient pas peur de voir plusieurs personnes dans la salle ».



Le soutien des enfants est, d'après l'éducatrice spécialisée Sarah Ayadi, primordial pour augmenter la confiance de ceux en situation de handicap mental.

Le soutien des enfants est, d'après Sarah Ayadi, primordial pour augmenter la confiance de ceux en situation de handicap mental. « Ils pensent, quelque part, qu'ils sont diminués socialement. Ici, on fait tout pour aller dans la vague inverse, pour les revaloriser », déclare-t-elle en prenant l'exemple d'un enfant qui, avant d'être dans une école spécialisée, se faisait traiter de « monstre » et de « méchant » par ses camarades en raison de son agitation qui lui valait des punitions des instituteurs.

Mais l'association Du fun pour tous n'accueillant pas les enfants au-delà de onze ans, ils doivent en grandissant, la quitter. Pour l'éducatrice spécialisée, ce moment est « difficile » à leur annoncer car ils n'en comprennent pas toujours les motifs. S'inquiétant pour leur devenir, Sarah Ayadi souhaiterait qu'une association locale prenne ensuite le relais. ■

■ EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Covid-19 : la société de rénovation énergétique tirera-t-elle son épingle du jeu ?

La population étant incitée à rester chez elle, l'entreprise Talo Energy espère une augmentation de « 50 % » de son chiffre d'affaires, en cas d'amélioration de la crise sanitaire.



« Seulement 14 % des logements français affichent une bonne note énergétique dont le diagnostic énergétique est compris entre A et C », déclare le co-fondateur de l'entreprise Abdessamad Idzina (à gauche).

Le 20 janvier, la société de rénovation énergétique Talo Energy, créée en 2017, a inauguré ses nouveaux locaux, situés au niveau de l'écopôle. Alors que « seulement 14 % des logements français affichent une bonne note énergétique dont le diagnostic de performance énergétique est compris entre A et C », le co-fondateur de l'entreprise, Abdessamad Idzina, prévoit une augmentation de « 50 % » de son chiffre d'affaires en 2021, en cas d'amélioration du contexte sanitaire.

« Les particuliers embrassent pleinement la rénovation de leur habitat parce que c'est extrêmement important pour eux », explique-t-il de sa

prévision en reconnaissant toutefois que la crise sanitaire est « compliquée » à gérer, en raison du repli des habitants.

Pour le président de la communauté urbaine, Raphaël Cognet (LR), l'enjeu de la rénovation énergétique est primordial pour « réduire la facture énergétique » des habitants du territoire tout en protégeant l'environnement. Il réfléchit donc à créer un guichet unique au « deuxième semestre de l'année 2021 ». « Notre but c'est vraiment de coordonner tous les acteurs et de donner aux habitants un point d'entrée unique sur ces questions », précise Raphaël Cognet. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Une meilleure coordination des campagnes de dératisation demandée

Lors d'une balade urbaine dans le quartier des Brouets, les riverains ont demandé à ce que des opérations de dératisations plus fréquentes, soient menées.

Le 9 janvier dernier, une balade de quartier était organisée dans le secteur des Brouets. « Notre

intention c'est de faire le tour dans chacun des quartiers, tous les sujets sont abordés, explique le maire

Sami Damergy (SE). [...] Vous pouvez mettre sur la table l'ensemble des problèmes que vous rencontrez si on peut les traiter tout de suite, on vous le dira, si ce sont des choses qui ne sont pas relatives à la gestion de la commune, je vous le dirais et si c'est des sujets qui sont en suspens on reviendra vers vous. »

« Un calendrier commun »

Parmi les doléances de la quinzaine de riverains, la présence de rats. « L'idée c'est que quand on traite, le bailleur traite, qu'on ait un calendrier commun », précise Vincent Tesson, adjoint à la voirie, d'une meilleure coordination des campagnes de dératisation.

« On fait des campagnes ce sera toujours insuffisant, il y a des produits chimiques qu'on ne peut plus utiliser et des outils mécaniques que la SPA nous interdit d'utiliser, donc c'est assez limité », note Sami Damergy. Plusieurs fois durant la balade, les riverains tomberont sur des gamelles laissées pour les chats errants. « Par contre il faut éviter de donner à manger », poursuit-il. ■



« On fait des campagnes ce sera toujours insuffisant, il y a des produits chimiques qu'on ne peut plus utiliser et des outils mécaniques que la SPA nous interdit d'utiliser donc c'est assez limité », note l'édile Sami Damergy (SE).

Spécialiste de l'aménagement urbain et paysager en pierre naturelle et béton



ZA des Cettions
11, rue Panhard et Levassor
78570 Chanteloup les Vignes
01 39 70 43 01
www.paveco.eu

VALLEE DE SEINE

Les mosquées du Mantois veulent le départ d'Abdelaziz El Jahouari

Sept mosquées ont cosigné un communiqué de presse commun, dénonçant les récents propos du responsable de l'Association mosquée Mantes Sud.

■ LUCILE GIROUSSENS

Les interventions médiatiques d'Abdelaziz El Jahouari, responsable de l'Association mosquée Mantes Sud n'en finissent plus d'irriter ses homologues du Mantois. Dans un communiqué daté du 24 janvier, les cinq mosquées mantaises, l'association El Fethe à Mantes-la-Ville et la mosquée de Limay, déplorent des « interventions médiatiques diffamatoires » à leur rencontre. Contacté, Abdelaziz El Jahouari n'a pu répondre dans les délais impartis à publication.

« Le reportage de M6 a été la goutte d'eau d'un ras-le-bol généralisé », souffle Mehdi Berka, recteur de la Grande mosquée de Mantes-la-Jolie, du point de départ de cette action publique commune. « Que des institutions musulmanes fassent un communiqué ensemble, pour dénoncer un responsable d'une mosquée, c'est quelque chose de très fort, cela crée un précédent dans le Mantois, insiste-t-il. On a franchi un cap psychologique et c'est heureux. »

Dans ce reportage, diffusé le 14 janvier dernier, Abdelaziz El Jahouari y dénonce les tractations entre élus et communauté musulmane du Man-

tois (il avait lui-même été placé en garde à vue et ressorti libre lors de l'affaire du « fichier musulman » à Mantes-la-Ville en 2014, Ndlr) : « La communauté veut se doter de lieu de culte, d'établissements privés, d'un certain nombre de choses. Sauf que vous avez des élus qui sont tentés de monnayer ça électoralement parlant. [...] On se retrouve avec une confusion de l'espace religieux et l'espace politique qui est extrêmement dangereuse. »

« Devant la gravité de la situation, demeurer silencieux c'est corroborer », réagissent les mosquées dans ce communiqué. « On veut signifier que c'est une démarche collective, poursuit Mehdi Berka. C'est la première pierre

d'un processus, dont la finalité est que la mosquée Mantes Sud s'émancipe de la tutelle d'Abdelaziz El Jahouari, qui n'est rien d'autre qu'une instrumentalisation d'un lieu de culte à des fins personnelles. Aujourd'hui, la mosquée Mantes Sud est isolée, marginalisée, non seulement dans le Mantois mais dans tout le département. Cette situation doit cesser. »

Cette démarche collective pourrait prendre d'autres formes dans les prochaines semaines, même si pour le moment, aucune plainte au tribunal de Versailles n'est envisagée. « Notre démarche, mûrement réfléchie, ira jusqu'à son terme », appuie toutefois Mehdi Berka. « Le culte musulman s'est toujours exercé dans la sérénité dans le Mantois, depuis plus de 40 ans concluent les mosquées signataires, [...] Nous ne laisserons personne porter atteinte à cet héritage si précieux. » ■



« Le reportage de M6 a été la goutte d'eau d'un ras-le-bol généralisé », souffle Mehdi Berka, recteur de la Grande mosquée de Mantes-la-Jolie, du point de départ de cette action publique commune.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

■ EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Le 5-7 Grande rue recherche un nouveau nom

Les habitants ont jusqu'à la fin du mois de janvier pour soumettre une ou plusieurs idées à l'équipe municipale qui rendra son verdict début mars.



La bâtisse, située 5-7 grande rue, accueille des artistes en résidence ainsi que des associations culturelles locales.

Du fait de son imposante verrière, la demeure, située au 5-7 Grande rue, attire le regard. Cette bâtisse accueille des artistes en résidence ainsi que des associations culturelles locales. Autrefois surnommée maison Hoveman, en référence à son ancienne propriétaire, la demeure recherche désormais son nom définitif. Pour cela, comme l'indique le journal municipal de janvier, la Ville recueille les idées des habitants.

C'est pourquoi, en réponse à une publication Facebook de la Ville à ce sujet, datée du 13 janvier, plusieurs personnes ont proposé des noms comme « rétro vers n'œil » et

« la maison des arts ». Mais pour être prises en compte, les suggestions doivent être envoyées jusqu'au 31 janvier par courriel à evenement@verneuil-sur-seine.fr. Elles peuvent aussi être déposées à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie. Dans tous les cas, l'objet doit s'intituler « appel à dénomination ».

La commune rendra son verdict début mars en se basant sur « l'originalité du nom, le lien avec le lieu, le respect des règles d'écriture toponymique et l'exclusion des noms de personnes vivantes ou décédées depuis moins de dix ans ainsi que des noms d'entreprise ». ■

LIMAY

La structure des piles du Vieux-Pont sondée

Du 11 au 15 janvier, des plongeurs mandatés par l'Epamsa ont effectué des plongées afin de vérifier la structure du Vieux-Pont, l'édifice devant à terme accueillir la passerelle reliant l'île aux Dames à Limay.

■ LUCILE GIROUSSENS

Du 11 au 15 janvier dernier, un ballet s'est joué sous les piles du Vieux-Pont de Limay. La pré-

fecture avait en effet autorisé une société spécialisée à effectuer des opérations de plongée, sous le

contrôle de l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa) afin de poser un diagnostic sur l'état des piles de l'édifice, érigé au XI^e siècle et considéré comme l'un des plus anciens ponts de France. Un diagnostic qui conditionnera la réalisation de travaux de la future passerelle reliant l'île aux Dames à Limay et dont la première partie, entre Mantes-la-Jolie et l'île aux Dames, avait été inaugurée en septembre 2019.

« Une reprise d'études »

La fragilité de l'édifice avait déjà été évoquée lors du conseil communautaire de Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) du 24 septembre 2020. « La partie Limay dans son île – Limay sur sa rive n'est pas faite. Et si vous voulez mon avis, je ne sais pas si elle se fera, s'alarmait alors Pierre Bédier (LR), vice-président de GPSEO et président de l'Epamsa. Pourquoi ? Parce que tout simplement on nous a expliqué que vouloir appuyer une passerelle en verre sur un

pont aujourd'hui en état plus que lamentable, était une hérésie [...]. Nous sommes en train d'annuler les marchés qui avaient été passés. »

Sans parler d'abandon, l'Epamsa, mandaté par GPSEO et le Syndicat mixte Seine Oise pour la réalisation du projet, confirme que la réalisation du second tronçon a été mise en suspens à cause de « raisons techniques concernant la restauration et la consolidation des piles du Vieux Pont » et que le projet jusque-là « bloqué pendant un temps, nécessite une reprise d'études ». L'objectif de cette plongée était « d'identifier de nouvelles conditions d'exécution pour restaurer les piles immergées du Vieux Pont et d'étudier la faisabilité de travaux subaquatiques au droit des piles ».

Réalisées il y a deux semaines en « conditions non-optimales », ces plongées servaient notamment à « valider les conditions d'exécution des travaux subaquatiques sur cet ouvrage (remplacement d'un moellon en condition réelle) ; l'absence, ou la présence, de zones d'affouillement à la base des piles ; la possibilité de mise en œuvre de travaux subaquatiques de rejointoiement »,

poursuit l'Epamsa qui prévoit l'organisation d'une seconde plongée au printemps « afin d'inspecter l'ouvrage dans sa totalité ».

Seconde plongée au printemps

En ce mois de janvier, l'adjoint en charge de l'urbanisme limayen, Djamel Nedjar (DVG), semble plus optimiste, seule la technique de renforcement du Vieux-Pont étant remise en cause. « À la base, [l'idée] c'était plutôt de faire le vide autour des piles de pont, avec des palplanches, un dispositif pour isoler les piles de pont afin de pomper l'intérieur des piles, rendre étanche et faire des interventions d'injection », explique-t-il des paroles de Pierre Bédier en septembre.

Une méthode qui comportait trop de contraintes pour la structure elle-même, mais aussi au niveau environnemental. « Au final, ils vont conforter en eau par l'injection d'une résine polymère, qui est plus adaptée à la solution immergée », poursuit l'élus qui espère une livraison de l'ouvrage « proche de 2024 ». ■



LA GAZETTE EN YVELINES

« Au final, ils vont conforter en eau par l'injection d'une résine polymère, qui est plus adaptée à la solution immergée », poursuit l'adjoint à l'urbanisme limayen Djamel Nedjar (DVG) qui espère une livraison de l'ouvrage « proche de 2024 ».

FAITS DIVERS SECURITE

■ KEVIN LELONG

« Une dette de stup' », c'est à peu près la seule chose que l'homme assis dans le box du tribunal de Versailles ce vendredi 22 janvier, n'a pas réfuté. Accusé d'avoir, à Achères en mai 2020, grièvement blessé au cutter un homme qui avait acheté de la drogue à crédit, Sadio a été condamné à purger quatre ans de prison. Alors qu'il s'exprimait sur l'affaire pour la première fois, il a dépeint un scénario bien différent de celui de la victime.

Effrayé, il saute de la voiture en marche

Le 24 mai, un homme âgé d'une vingtaine d'années se présente au commissariat de Poissy, totalement ensanglanté. Il explique aux policiers que, quelques instants plus tôt, lorsqu'il s'est installé dans sa voiture garée sur les bords de Seine à Achères, son agresseur, qui était caché à l'arrière, a surgi et lui a placé un cutter sous la gorge. Ce dernier le menace alors de le tuer s'il ne rembourse pas les « 7 000 euros » qu'il devait à un

ACHERES

Un cutter sous la gorge pour récupérer une dette de drogue

Vendredi 22 janvier, un homme 29 ans a été condamné à quatre ans d'emprisonnement pour avoir, au mois de mai dernier, violemment agressé le créancier d'une dette liée aux stupéfiants.



Alors qu'il s'exprimait sur l'affaire pour la première fois, le prévenu a dépeint un scénario bien différent de celui de la victime.

trafiquant du secteur depuis plusieurs mois. « Il m'a dit de rouler, il voulait m'emmener à La Coudraie, j'ai eu peur pour ma vie », rapporte le juge, du témoignage de la victime qui aurait sauté de la voiture en apercevant la façade du commissariat.

Selon ce dernier, son agresseur lui aurait, au préalable, asséné plusieurs coups, lui occasionnant 15 jours d'incapacité temporaire de travail (ITT). « Lors de son examen, [la victime]

avait le lobe de l'oreille amputé, une plaie de trois centimètres à l'oreille ainsi qu'une autre plaie de 12 centimètres descendant sur la nuque », énumère notamment le juge, tout en distribuant des photos de son état, visiblement difficiles à regarder.

Âgé de 29 ans, Sadio a été interpellé par la police le lendemain. « L'ADN du suspect a été retrouvé sur la veste de la victime », ajoute le juge. Lors de son audition, le Pisciacais a gardé le silence, ce

n'est que devant le tribunal qu'il a donné sa version des faits.

« C'est lui qui avait le cutter, j'ai réussi à le maîtriser, explique-t-il difficilement. Comme il était en mauvais état, je comptais le conduire vers l'hôpital, comme c'est à côté de La Coudraie, je pense qu'il a paniqué. » Visiblement angoissée à l'idée de subir des représailles, la victime n'était pas présente à l'audience. Si la procureure estime que Sadio « a eu tout le loisir de préparer ce fantasque scénario qui l'arrange bien », l'avocat de la défense, lui, pointe du doigt certaines « incohérences » dans le dossier.

« Le lobe de l'oreille amputé »

« Pour rentrer dans une voiture, faut-il encore en avoir les clés, proteste-t-il pour donner du crédit à la version de son client. De plus, on a retrouvé du sang sur la poignée extérieure de la voiture et je ne pense pas que [la victime], aussi effrayée qu'il le dit, ait pris le soin de refermer la portière en sautant. » Malgré la plaidoirie de son avocat, Sadio a été condamné à quatre ans d'emprisonnement. Le Pisciacais devra également s'acquitter de 1 500 euros, en guise de provision pour couvrir l'évaluation des dommages et intérêts que demandera sa victime, en sa qualité de partie civile. ■

EPONE

Un motard entre la vie et la mort après un accident sur l'A13

Mardi 19 janvier, vers 15 h 30, un motard est entré en collision avec une voiture, sur l'autoroute 13, à hauteur d'Epône.

Grave accident de la route ce mardi 19 janvier, au kilomètre 40 de l'autoroute 13 à hauteur de la commune d'Epône. Vers 15 h 30, une voiture et une moto sont entrées en collision dans le sens Paris-province. Le motard, un homme âgé de 61 ans, a été très grièvement blessé dans le choc.

La circulation interrompue pendant plus d'une heure

« La victime a été déclarée en état d'urgence absolue, rapporte le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (Codis) yvelinois qui a dépêché neuf sapeurs-pompiers sur place. L'automobiliste, lui, n'a pas été blessé. » Le sexagénaire a été transporté par voie routière vers l'hôpital Percy de Clamart (Hauts-de-Seine), sans que les circonstances de l'accident ne soient identifiées.

La circulation en direction de la Normandie a été interrompue pendant plus d'une heure, le temps de l'intervention des secours. ■



CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC



Cardiologie

Tél. : 01 30 94 89 62

Gastro-Entérologie

Tél. : 01 30 63 00 55

Chirurgien Plasticien

Tél. : 06 78 91 88 83

Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral

Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue

Tél. : 01 30 94 89 62

Tél. : 07 67 27 20 17

Ophthalmologue

Tél. : 01 30 33 09 90

Tél. : 01 30 92 30 94

Endocrinologue-Diabétologue

Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale

Tél. : 01 30 92 60 94

Tél. : 01 34 78 50 01

Expertise Médicale

Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste consultations non programmées

Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue

Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue

Tél. : 01 30 94 89 79

Tél. : 09 86 48 87 58

Centre de Radiologie

Échographie-Mammographie

Tél. : 01 30 94 89 89

Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire

Tél. : 01 34 77 56 20

Diététicienne - Nutritionniste

Tél. : 01 30 63 04 86

Infirmiers Diplômés d'État

Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe

Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste

Tél. : 09 82 60 56 92

LIMAY

Cas contacts, les dealers renvoyés à l'isolement par le tribunal

Quatre hommes, soupçonnés d'appartenir à un réseau de trafic de stupéfiants, comparaissaient vendredi 22 janvier devant le tribunal. Déclarés cas contacts, l'audience a tourné court.

« Ça ne paraît pas optimum de les faire stagner », estime le juge du tribunal correctionnel de Versailles, lorsqu'il apprend que les quatre prévenus présentés devant lui, ce vendredi 22 janvier, sont tous identifiés comme cas contacts. Âgés de 21 à 37 ans, les quatre hommes avaient été arrêtés quatre jours plus tôt au vu des lourds soupçons, quant à leur implication dans un réseau de trafic de stupéfiants établi à Limay.

Après une enquête de plusieurs mois, le commissariat de Mantes-

la-Jolie a enclenché un coup de filet, ce mardi 19 janvier, dans le but d'appréhender la tête de ce réseau ainsi que trois de ses complices présumés. Trois d'entre eux ont pu être interpellés à leur domicile et un autre « s'est présenté de lui-même au commissariat », comme le rappelle son avocat devant le tribunal. Cinq kilos de cannabis, 9000 euros en liquide, un pistolet automatique et une centaine de munitions ont été découverts au domicile du principal suspect, un homme âgé de 25 ans, résidant dans la commune.

« Il s'agit d'un véritable réseau qui a été démantelé et dont les protagonistes ont été identifiés grâce à la surveillance physique du point de deal, mais aussi grâce aux écoutes téléphoniques », rapporte la procureure, lors de ses réquisitions. En attendant la nouvelle audience, fixée au 19 février, cette dernière a demandé à ce que les quatre hommes soient placés en détention provisoire. Chacun des cas a donc été étudié par le tribunal. « Vous êtes trop proche les uns et les autres », insiste d'ailleurs le juge au moment de les entendre, précisant que la configuration de la salle d'audience A, « n'est pas appropriée » au contexte sanitaire.

D'ailleurs, si la tête du réseau avait gardé le silence devant les enquêteurs mantais, certains de ses comparses, eux, « ont reconnu certains faits », précise la procureure. Âgé de 21 ans, le jeune homme, qui s'était constitué prisonnier, se présente pour sa part comme un simple client. « Dans l'enquête, mon client n'est présent qu'une seule fois sur le point de deal et son nom n'est mentionné que lors d'une seule écoute », clame son avocat jugeant que rien ne justifie son maintien en détention.

Ce dernier, et un autre âgé de 37 ans et bientôt père pour la sixième fois, sont ressortis libres du tribunal. Le chef de réseau et l'un de ses complices demandeur d'asile, eux, ont été renvoyés derrière les barreaux. ■



Cinq kilos de cannabis, 9000 euros en liquide, un pistolet automatique et une centaine de munitions ont été découverts au domicile du principal suspect.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

VERNEUIL-SUR-SEINE

Un ado interpellé après l'effraction d'une pharmacie

Un adolescent, âgé de 14 ans, a été interpellé après avoir pénétré, dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 janvier, dans l'officine située au 84 Grande rue.



Aperçu proche de la pharmacie, le jeune voleur s'est enfui à la vue des fonctionnaires de police.

Dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 janvier, la police a interpellé un adolescent âgé de 14 ans, qui venait de rentrer par effraction dans une pharmacie. Cette nuit-là, il est environ 2h55 lorsque l'alarme de l'officine Carillier Delmaillé résonne dans la Grande rue. Un voleur vient de voiler le volet métallique de la vitrine pour pénétrer à l'intérieur.

Ce dernier se retrouve très vite pris au dépourvu puisque le tiroir-caisse de la pharmacie est vide et que les sirènes de la police se rapprochent. « Il n'y a pas d'argent qui reste dans la caisse la nuit », témoigne des précautions prises Thierry Carillier, le pro-

priétaire des lieux. Alerté par le déclenchement de l'alarme, c'est son associée qui a prévenu la police.

Lorsque les forces de l'ordre arrivent sur place, ils aperçoivent un jeune garçon près de l'officine. « À leur vue, le suspect a pris la fuite », rapporte une source policière. Âgé de 14 ans, il serait identifié comme sans domicile fixe.

« La porte d'entrée et le rideau ont été fracturés mais il n'y a pas eu de vol », précise Thierry Carillier du préjudice. La police a effectué des relevés d'empreintes sur place et l'établissement a pu rouvrir normalement. ■

Qui se cache derrière l'eau que nous utilisons à la maison?



Franck et G



David et Alex assurent le nettoyage et la désinfection



Muriel contrôle la qualité de l'eau

Franck, Muriel ou David continuent de travailler pour que vous ayez de l'eau de qualité chez vous

Aqualia, des hommes et des femmes à votre service

#RestezChezVous

SPORT

■ CELINE CRISPIN

MARCHE

Un défi organisé par les organisateurs de la marche Paris-Versailles-Mantes

Les 30 et 31 janvier, les participants peuvent choisir de marcher 12, 22, 39 ou 54 kilomètres.



Pour participer, les marcheurs doivent se munir d'une application GPS pour enregistrer leurs temps de marche.

L'édition 2021 de la marche Paris-Versailles-Mantes innove. Le contexte sanitaire ne permettant pas la tenue de l'événement, les organisateurs ont donc choisi de proposer gratuitement aux volontaires un défi individuel. Sur deux jours, les 30 et 31 janvier, les volontaires pourront choisir de marcher 12, 22, 39 ou 54 kilomètres. Dans le cas où le cumul des distances atteint 10 000 kilomètres, le concessionnaire automobile GGC Ford Mantes s'engage à verser 1 500 euros à l'association Mantes solidarité, qui distribue notamment des aliments et des vêtements aux personnes dans le besoin.

« 1 500 euros »

Pour participer, les marcheurs doivent se munir d'une application GPS pour enregistrer leurs temps de marche. Ils l'enclenchent au début de leur sortie et l'éteignent quand ils la cessent. Les participants ont ensuite jusqu'au 5 février, à 23h59, pour transmettre leurs résultats via le site de l'organisateur, paris-mantes.fr.

Par ailleurs, le communiqué de l'événement met toutefois en garde les volontaires sur le fait que « les kilomètres sont comptés par palier ». Ainsi, « si le participant parcourt 14 kilomètres, seuls 12 kilomètres seront comptabilisés [dans le défi qui leur est proposé] ». ■

AVIRON

Le championnat de France d'aviron dématérialisé

En raison du contexte sanitaire, la Fédération française d'aviron (FFA) organise le championnat de France en ligne les 30 et 31 janvier. Au total, « 2 634 rameurs » sont attendus.

Une innovation dans le domaine du sport. Face à l'épidémie de coronavirus, la Fédération française d'aviron (FFA) a décidé, pour la première fois, d'organiser en ligne le championnat de France de cette discipline. Il aura lieu sur deux jours, les 30 et 31 janvier.

« La FFA deviendra ainsi la première fédération olympique française à remettre des titres de champions de France, à l'issue de championnats disputés à distance », relate le communiqué de la Fédération, qui précise que la technologie utilisée pour évaluer les performances des concurrents servira aussi, lors des prochains championnats du monde d'aviron indoor du 23 au 27 février.

Durant le championnat de France, retransmis en direct via Time Team, « 2 634 rameurs » sont attendus avec des courses de 500 à 2 000 mètres par équipe. La championne du monde en individuel en 2018, Laura Tarantola, participera à l'événement dans la catégorie féminine sénior des poids légers. Le champion olympique Pierre Houin sera également présent dans cette même catégorie, réservée aux hommes. ■

VOLLEY-BALL

CAJVB : une victoire permettant de « prendre un peu d'air au classement »

Le 23 janvier, l'équipe masculine du CAJVB, évoluant en Élite, s'est imposée à domicile 3 sets à 0, face à Marseille. La rencontre a été particulièrement suivie sur les réseaux sociaux.

Alors que le contexte sanitaire ne permet pas au club de volley-ball d'accueillir son public, la rencontre à domicile de l'équipe masculine du CAJVB, évoluant en Élite le 23 janvier face à Marseille, a été particulièrement suivie sur la page Facebook du club et le site du club. Dans un communiqué du 25 janvier, le président du CAJVB, Philippe Montaudouin, a affirmé qu'actuellement « plus de 1 700 personnes [ont été] touchées par cette retransmission » qui est encore disponible en ligne.

Au cours de cette rencontre, le public a ainsi pu voir les hommes du CAJVB s'imposer 3 sets à 0 face

aux Marseillais. L'équipe locale a surclassé ses adversaires dès la première manche, en s'imposant 25 à 17. Ils ont ensuite remporté le deuxième set 28 à 26 avant de conclure la troisième manche, sur le score de 26 à 24.

« Cette victoire permet de prendre un peu d'air au classement », déclare Philippe Montaudouin dans son communiqué. Le CAJVB est désormais septième du classement avec 12 points. Les hommes du club tenteront de décrocher une nouvelle victoire le 30 janvier, à 18 h, sur le terrain du club de Cauchy (Nord) qui est actuellement huitième avec 9 points. ■



Le CAJVB a surclassé ses adversaires, dès la première manche, en s'imposant 25 à 17. Ils ont ensuite remporté le deuxième set 28 à 26 avant de conclure la troisième manche, sur le score de 26 à 24.

PROFITEZ
DÈS MAINTENANT
DU MEILLEUR
DES TECHNOLOGIES
RENAULT

RENAULT CLIO
129€ À PARTIR DE /MOIS⁽¹⁾

LLD SUR 49 MOIS, 1^{ER} LOYER DE 1 700€
SOUS CONDITION DE REPRISE

EASY PACK | 4 ANS DE GARANTIE, ASSISTANCE 24/24 H,
ENTRETIEN ET PIÈCES D'USURE
INCLUS POUR 10€/MOIS⁽²⁾



RENAULT
La vie, avec passion

modèle présenté : Renault Clio E-TECH R.S. Line 140 avec options peinture métallisée spéciale et jantes alliage à 275 €/mois sous condition de reprise⁽³⁾, 1^{er} loyer de 1 700 €. (1) exemple pour Renault Clio Life SCe 65. (1)(3) location longue durée sur 49 mois/40 000 km. offres sous condition de reprise d'un véhicule roulant. en fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. sous réserve d'acceptation par Diac, SA au capital de 415 100 500 € - 14 avenue du Pavé Neuf 93160 Noisy-le-Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. (2) Pack Intégral Renault comprenant l'entretien, les prestations d'usure (hors pneumatiques), l'extension de garantie constructeur et l'assistance selon conditions contractuelles sur 49 mois/40 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans le loyer pour 10 €/mois. voir détail de l'offre Pack Intégral en points de vente et sur renault.fr. offres non cumulables, réservées aux particuliers et valables dans le réseau Renault participant pour toute commande d'une Renault Clio neuve du 01/01/2021 au 31/01/2021. gamme Renault Clio : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) (hors GPL) : 4,2/5,9. émissions CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) (hors GPL) : 98/134.

Renault recommande Castrol



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Une aide financière

pour l'accès au haut débit

Vous souhaitez avoir accès à
une meilleure connexion internet ?
Équipez-vous !

Bénéficiez d'une aide jusqu'à 150 euros* pour
installer ou mettre en service une solution
internet sans fil.

Toutes les infos sur amenagement-numerique.gouv.fr
ou parlez-en à votre opérateur.

*** Sont éligibles** les citoyens et entreprises qui remplissent les 3 critères suivants : 1. qui sont situés en métropole, dans un département d'outre-mer, à Saint Martin, Saint Barthélemy ou à Saint Pierre-et-Miquelon - 2. qui sont situés en dehors des zones où un ou plusieurs opérateurs ont pris des engagements de déploiements FttH d'ici fin 2022 - 3. qui ne sont pas éligibles ou abonnés à une offre d'accès à internet disposant d'un débit crête d'au moins 8 Mbit/s par une technologie filaire.

Le barème de l'aide : 100% du coût du raccordement (plafonné à 150€) variable en fonction des offres des opérateurs labellisés.

CULTURE LOISIRS

■ CELINE CRESPIN

Malgré l'épidémie de coronavirus, les sciences continuent. Chaque semaine, le parc aux étoiles implanté dans la commune de Triel-sur-Seine et géré par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), propose aux familles de réaliser des ateliers scientifiques directement depuis chez eux. Baptisées *Les activités confinées*, les animations sont accessibles gratuitement à partir de six ans depuis le site internet du parc aux étoiles, à l'adresse parcauxetoiles.gpseo.fr.

Ces dernières débutent chaque mercredi, à 15h, par un atelier de 30 minutes sur le thème de l'astronomie. Après avoir visionné une vidéo à ce sujet, les participants sont amenés à fabriquer eux-mêmes une maquette avec du matériel à portée de main. Ainsi, pour l'atelier concernant les distances dans le système solaire, une feuille, une équerre ainsi qu'un crayon à papier étaient nécessaires.

Cette animation est suivie, une heure plus tard, par celle intitulée *Le p'tit labo* qui dure également une trentaine de minutes et dont l'objectif est d'illustrer de façon simplifiée des phénomènes physiques et chimiques rencontrés quoti-

TRIEL-SUR-SEINE Les activités scientifiques s'invitent à la maison

Fermé pour cause de contexte sanitaire, le parc aux étoiles propose néanmoins aux familles de se divertir, en réalisant depuis chez eux des activités scientifiques.



Implanté dans la commune de Triel-sur-Seine, le parc aux étoiles est géré par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO).

diennement dans notre mode de vie. Dans l'expérience intitulée *La peau de l'eau*, l'animateur illustre ainsi les différents états de l'eau et sa composition.

Par ailleurs, les vendredis, à 17h, le public est amené à visiter virtuellement le parc aux étoiles via YouTube. Ces visites alternent une semaine sur deux entre celle de la galerie d'astronomie et celle d'astronautique. D'après le communiqué, la première concerne la « *découverte] du ciel nocturne, notre univers de sa formation à aujourd'hui et enfin notre système solaire* » tandis que la seconde se base davantage sur « *la conquête spatiale* ». Quoiqu'il en soit, ces visites virtuelles offrent la possibilité

aux participants de poser leurs questions via l'écriture de commentaires. Un médiateur scientifique est, quant à lui, chargé d'y répondre durant l'animation qui dure, elle aussi, 30 minutes.

Toutes ces activités sont rediffusées les samedis. Elles débutent à 10h par la rediffusion des visites guidées. Celles de l'atelier d'astronomie ont lieu à 14h et sont suivies, deux heures plus tard, par les activités du *p'tit labo*. Quant aux dimanches, ils sont réservés, à 10h, à l'atelier *Une constellation : un mythe*. Comme son nom le suggère, cette animation a pour objectif de dévoiler au public les légendes entourant certains groupes d'étoiles. ■

Seine prévu du 27 au 29 août au domaine de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Pour cela, les candidats ont jusqu'au 10 avril pour s'inscrire, en complétant le formulaire disponible sur le site de la maison des jeunes et de la culture (MJC) Les Terrasses à Conflans-Sainte-Honorine, mjcconflans.org. Ils devront également y joindre des morceaux que le jury écouterait, avant de présélectionner quatre groupes. Ces derniers seront départagés le 23 mai, à partir de 17h, sur la scène du festival conflanais *Bonne machine*.

« rencontres avec des professionnels »

À l'issue des prestations, le jury désignera le vainqueur. Ce dernier bénéficiera d'un « *accompagnement technique et artistique* » prévu par le règlement à la MJC Les Terrasses, avant de jouer au festival *Rock en Seine*. Quant aux autres participants, ils « *seront invités au festival Rock en Seine avec des activités exclusives* » comme par exemple des « *rencontres avec des professionnels* ». ■

LIMAY Les liens entre climat et faim abordés dans une exposition

Jusqu'au 10 février, l'association CCFD - Terre solidaire organise une exposition intitulée *Faim et climat*. Outre des panneaux, elle comprend aussi la diffusion de deux courts reportages.

Le climat et la faim sont-ils liés ? Pour répondre à cette question l'association CCFD - Terre solidaire, dont le siège social est à Paris, propose au public de venir gratuitement à l'exposition *Faim et climat*. Organisé jusqu'au 10 février à la médiathèque, le mot d'ordre du descriptif de l'événement est clair : « *Agir par le climat, c'est agir contre la faim* ».

Pour le faire comprendre au public, l'association a installé une quinzaine de panneaux illustrant le lien pouvant être fait entre les deux théma-

tiques de l'exposition. Contactée, la médiathèque indique également que deux reportages de « *cinq à 10 minutes chacun* » et accessibles à tous, sont proposés par l'association.

Alors que l'un aborde le réchauffement climatique, le second se concentre davantage sur la gestion des objets, de leur fabrication jusqu'à ce qu'ils deviennent des déchets. Une mauvaise gestion de ces derniers impactant l'environnement, l'association souhaite donc, à travers ce reportage, faire comprendre au public l'importance du tri sélectif. ■



L'exposition *Faim et climat* a lieu à la médiathèque. Une quinzaine de panneaux, sur le lien entre ces deux sujets, y est présentée.

VALLEE DE SEINE Des sentiers du patrimoine créés pour valoriser le patrimoine local

Ces sentiers balisés ont été mis en place par le parc naturel régional du Vexin français. Ils permettent aux randonneurs de découvrir aisément le patrimoine local.



Long de quatre kilomètres, le parcours à Juziers passe notamment par l'église Saint-Michel.

L'initiative n'est pas nouvelle mais, du fait des restrictions culturelles, elle prend une autre ampleur. Créés en 2011 par le parc naturel régional du Vexin français, les 38 sentiers balisés permettent aux promeneurs de découvrir le patrimoine local. Sur les 38 chemins recensés, 14 sont situés en vallée de Seine.

Les parcours qui permettent notamment de découvrir « *lavoirs, moulins, églises et chapelles* » sont téléchargeables gratuitement sur

le site internet à l'adresse pnr-vexin-francais.fr. Comme l'indique la Ville de Juziers le 9 janvier sur sa page Facebook, l'un des tracés sillonne la commune. Long de quatre kilomètres et réalisable en 1h15, il passe notamment par le pavillon Paul Doucet, le lavoir du Marais et des Brioudes, l'église Saint-Michel ou encore le château de la Sergenterie. Selon le site internet de la Ville, ce dernier a notamment été la résidence de Jules Baroche, un ministre de Napoléon III. ■

CONFLANS-SAINT-HONORINE Chanteurs et musiciens lycéens invités à monter sur scène

Le gagnant du tremplin lycéen *Première Seine* jouera sur scène lors du festival *Rock en Seine*, organisé du 27 au 29 août à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Qu'ils soient chanteurs ou musiciens, en groupe ou en solo, tous les lycéens yvelinois sont invités à s'inscrire à la sélection départe-

tementale du tremplin *Première Seine* qui leur est dédiée. Le gagnant du concours se produira sur la scène du festival *Rock en*



Le vainqueur bénéficiera d'un « *accompagnement technique et artistique* » prévu par le règlement à la maison des jeunes et de la culture (MJC) Les Terrasses.

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 1-2021 - 60 000 exemplaires
 Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
 Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

MEILLEURS VŒUX



TOUJOURS PLUS SOLIDAIRES



www.78-92.fr

Yvelines • Hauts-de-Seine

